

**Journée-colloque Association française de sociologie  
RT4 Sociologie de l'éducation et de la formation**

**Université Paris-Descartes (site Sorbonne), 9 mars 2010**

**Présentation et appel à communication**

Le Réseau de travail *Sociologie de l'éducation et de la formation* de l'AFS (RT4) cherche à favoriser le dialogue entre différents courants théoriques et méthodologiques et les conditions d'une plus grande cumulation des données et des interprétations en sociologie de l'éducation et de la formation. Il organise entre deux congrès de l'AFS diverses manifestations destinées à faire se rencontrer et mieux se connaître les sociologues français travaillant sur les problématiques de l'éducation et de la formation, scolaires, universitaires et non scolaires, qu'ils soient ou non membres affiliés au RT4.

La journée-colloque du mardi 9 mars proposera, outre un débat autour de l'activité du réseau, des sessions d'atelier centrées sur deux thématiques qui veulent montrer la diversité des recherches actuelles en sociologie de l'éducation et de la formation et mettre particulièrement en évidence le dynamisme des jeunes chercheurs.

Les propositions de communication (1 page maximum, bibliographie comprise) devront, pour être retenues, clairement préciser la problématique, l'objet, le type de techniques et le terrain qui caractérisent leur travail ou les sources sur lesquelles ils s'appuient si ce dernier n'est pas lié à un terrain précis

**Ces propositions doivent être adressées simultanément sous fichier word à Hélène Buisson-Fenet (helene.buisson@univmed.fr) et Yves Dutercq (yves.dutercq@univ-nantes.fr) pour le 20 janvier 2010. Les réponses aux propositions retenues seront envoyées au plus tard le 5 février 2010.**

Aucun frais d'inscription n'est prévu pour cette journée-colloque mais, pour des raisons d'organisation, il sera nécessaire de **confirmer sa présence au plus tard le 10 février 2010**. Les précisions sur le programme, les horaires et les lieux précis seront adressées à tous les participants ayant envoyé confirmation.

**Thème 1**

**Echec et réussite des « nouveaux » étudiants : socialisation intellectuelle, identité sociale et entrée dans la vie professionnelle.**

En 1925, dans *La barrière et le niveau*, Edmond Goblot explique en substance que c'est le baccalauréat qui fait le bourgeois en tant qu'épreuve initiatique et qu'accès à un statut distinctif, mais aussi en tant que signe de la maîtrise de la culture légitimée par les classes dominantes.

Dans les années 1980, c'est le niveau du premier cycle (bac+2) de l'enseignement supérieur qui consacre les « transfuges sociaux », tels que les désigne Jean-Pierre Terrail, à savoir ceux qui se sont approprié la culture dispensée en premier cycle universitaire. Ce sont même des transfuges culturels et sociaux dans la mesure où sont articulés chez ces jeunes un changement de culture, car la culture nouvellement acquise devient la leur, et un changement d'identité rapporté à la classe sociale.

A la fin des années 1990 une part des nouveaux étudiants (Erlich 1998), et plus spécifiquement ceux que décrit Stéphane Beaud (2002), qui ont fait des études « malgré eux », ne deviennent plus des transfuges culturels et sociaux. En effet ils ne s'approprient pas la culture universitaire, la « matrice disciplinaire » (Millet 2003). Les études quantitatives montrent la permanence de l'échec en premier cycle universitaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement supérieur court : les nouveaux étudiants échouent plus souvent que d'autres dans leurs cursus, ne changeant pas de position

sociale objective ; ils ne modifient pas, semble-t-il, leur façon de se penser dans la société ni leur rapport au savoir et à la culture.

Cette première session de la journée colloque du réseau voudrait contribuer à un état des lieux en 2010, alors que les constats alarmistes se sont accumulés et que le phénomène d'échec récurrent dans les premières années de l'enseignement supérieur, qui touche certaines filières et certains milieux sociaux plus que d'autres, a été clairement identifié. Qui sont et que font les jeunes qui échouent ? Comment vivent-ils leur échec ? Quels sont ceux des « nouveaux étudiants » qui y échappent et comment s'y prennent-ils pour ce faire ? Autrement dit, quelles sont les conditions nécessaires du côté des jeunes pour devenir aujourd'hui un transfuge social et culturel ? A quel niveau d'étude se situe la barrière pour le devenir et pourquoi ? Quelles sont encore les limites imposées par l'état du monde du travail et les rapports qu'il génère ? Telles sont les principales questions sur lesquelles les propositions de communication sont attendues.

On pourra également s'intéresser aux questions suivantes, à condition de se centrer sur les effets pour les étudiants eux-mêmes : quel est l'impact des dispositifs mis en place par l'Etat, par les régions et par les établissements pour contrecarrer cet échec (par exemple plan réussite en licence, orientation active, enseignant référent) ? Dans quelle mesure les enseignants ont-ils pris conscience et modifié leurs manières de faire ?

## **Thème 2**

### **Familles, éducation parentale et régulation scolaire : actualisation et renouvellement des problématiques.**

L'analyse sociologique des pratiques éducatives parentales est, en France, orientée vers deux directions principales. La première direction privilégie la réflexion sur l'articulation entre norme familiale et norme institutionnelle d'éducation. Depuis les années 1970, un grand nombre de travaux se sont notamment intéressés au rapport entre les groupes sociaux économiquement défavorisés et la disposition aux apprentissages scolaires des élèves ; ils ont largement participé à lever le stigmate sur le « laxisme » ou le « fatalisme » de ces groupes face à l'échec scolaire, et se sont attachés à mettre davantage en exergue la distance des cultures populaires à l'égard de l'écrit et ses effets sur la scolarité (Lahire 1995, Thin 1998, van Zanten 2001 par exemple). La seconde direction renvoie à des recherches partant de l'institution scolaire et des types de rapports qu'entretiennent les établissements à l'égard des parents d'élèves (Dubet 1997, Gayet 1999, Dutercq 2001, 2003 notamment). Par ailleurs, la question des stratégies parentales dans le choix des établissements apparaît de mieux en mieux renseignée, tant du point de vue des valeurs et des pratiques observables dans différents milieux sociaux, que des effets de ces stratégies sur la configuration sociale et les performances académiques des établissements (Duru-Bellat 2002, Oberti 2007, van Zanten 2009).

Cette session de la journée colloque du réseau souhaiterait donc d'abord faire émerger des travaux permettant de compléter et d'actualiser ces deux premières orientations de recherche. Il s'agirait par exemple de s'interroger sur l'impact des nouvelles normes de l'éducation scolaire sur les valeurs éducatives de familles socialement différenciées : si le rapport à l'écrit a profondément changé, en lien avec le développement d'une culture de l'image et de l'oralité, comment renouveler la réflexion sur l'écart à la norme des familles populaires comme des familles économiquement plus aisées ? Et peut-on, à cet égard, observer une recomposition du capital culturel et de sa rentabilité scolaire en fonction du milieu social considéré ? On peut aussi songer à développer et approfondir l'observation de la régulation institutionnelle de la place faite aux familles, qu'il s'agisse de l'offre d'enseignement ou des pratiques de gestion régulière d'établissements plus ou moins « ouverts » aux attentes parentales.

Par ailleurs, on aimerait que les propositions introduisent à des terrains de recherche trop inégalement explorés, en relation avec ce que J.-P. Terrail aime à nommer la « sociologie des interactions familles-écoles » : que nous apprennent aujourd'hui d'autres variables (comme le sexe de l'enfant ou encore la socialisation politique ou religieuse,

l'appartenance ethnique ou le trajet migratoire de la famille) sur la différenciation des valeurs et des pratiques éducatives ? En quoi l'éducation scolaire, voire les politiques d'orientation, approfondissent-elle ou aplanissent-elles ces variations observées dans l'éducation familiale ? Quelles relations nouent les différents dispositifs de traitement de l'échec scolaire et de remédiation avec l'éducation familiale ? Y a-t-il finalement un « style » propre à l'institution scolaire française qui puisse expliquer la spécificité des relations entre les écoles et les familles, voire affiner l'interprétation des résultats des comparaisons internationales de performance des systèmes éducatifs ?